

ENSEMBLE... VERS LA BIENTRAITANCE EN OUTAOUAIS



TABLE RÉGIONALE
POUR CONTRER LA MALTRAITANCE
ENVERS LES AÎNÉS
DE L'OUTAOUAIS

DANS CE NUMÉRO

- 1: SAVIEZ-VOUS QUE?
- 2: QUOI DE NEUF?
- 5: LES BONS COUPS
- 6 : LE COFFRE À OUTILS
- 7: À L'AGENDA
- 7 : RÉDACTION ET COLLABORATIONS

Le mois de mars est le mois de sensibilisation des fraudes. Devant une augmentation des signalements de fraudes envers des personnes âgées, le comité sensibilisation de la Table régionale pour contrer la maltraitance a élaboré un calendrier d'activités de sensibilisation. L'ACEF Outaouais et Le Centre de Justice de proximité vous offriront des présentations sur le web. Vous trouverez les informations en pièce jointe au courriel. Je tiens à les remercier de leur contribution à ce projet.

De plus, vous recevrez également des capsules vidéo de sensibilisation aux diverses formes de fraudes à partager chaque semaine du mois de mars. Les types de fraudes envers les personnes âgées se sont diversifiés dans la dernière année faisant des victimes d'arnaques amoureuses, de types grands-parents, hameçonnage, etc.

Poursuivons nos efforts à enrayer la maltraitance combinée aux efforts que nous demandent les consignes sanitaires toujours en vigueur.

Merci de votre contribution à **Agir ensemble pour contrer la maltraitance en Outaouais**.

Marie-Pier Macameau, Coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées

SAVIEZ-VOUS QUE?

- Qu'un guide peut soutenir vos interventions auprès d'une personne qui s'**autonégligence**?
- Vous y découvrirez de nombreux comportements observables chez ces personnes?
- Vous y apprendrez des stratégies pour faciliter vos interventions?

En effet, que ce soit pour une situation d'encombrement du domicile, d'accumulation compulsive, d'hébergement d'innombrables animaux, malpropreté et odeurs, voici le **guide de pratique en contexte d'autonégligence** produit par la Chaire de recherche en maltraitance envers les personnes âgées qui vous sera fort utile : <https://maltraitedesaines.com/realisations/guide-de-pratique-en-contexte-dautonegligence/>



QUOI DE NEUF?

PROCESSUS D'INTERVENTION CONCERTÉ



Malgré l'implantation dans un contexte de pandémie, les partenaires furent au rendez-vous pour la concertation régionale de situation de maltraitance potentiellement criminelle ou pénale. Voici un commentaire recueilli par une membre du Processus d'intervention concerté:

« La concertation est tellement aidante. Cela nous permet d'être plus efficaces. Malgré que nous n'ayons pas toujours le consentement de l'utilisateur, le soutien-conseil nous permet de prendre un temps d'arrêt et de voir l'ensemble de la situation afin de bien guider nos interventions. » Vanessa Bélisle, Spécialiste en activité clinique au CISSS de l'Outaouais.

Nous sommes sur la bonne voie pour arrimer nos efforts pour agir plus rapidement et plus efficacement dans les cas de maltraitance envers les personnes âgées et toute personne majeure en situation de vulnérabilité grâce à l'énergie déployée par l'ensemble des partenaires.

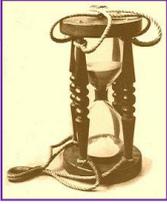
Dans le numéro précédent, des exemples d'extorsion vous étaient présentés. Voici maintenant une autre forme de maltraitance qui pourrait nécessiter une concertation afin d'y mettre fin le plus efficacement possible : **la séquestration**. Il s'agit du fait de retenir une personne contre son gré. Il peut s'agir de l'empêcher par des menaces, de l'empêcher de quitter la résidence, etc.

Des experts connaissent ce type d'infraction et peuvent vous soutenir et vous guider afin d'y mettre fin. Comme partenaire, nous n'avons pas à être certain hors de tout doute qu'une personne âgée se trouve dans une telle situation, car ce n'est pas notre rôle de le faire. Toutefois, lorsque nous sommes informés ou que nous doutons qu'une situation semblable se produit, notre rôle est de mettre en place des stratégies afin d'être en mesure de valider avec la personne âgée que ses droits sont bien respectés.

N'hésitez pas à interpeller un membre de cette concertation :

MRC Papineau	MRC des Collines	MRC Vallée-de-la-Gatineau	MRC Pontiac	Gatineau	Hull-Aylmer
Marie-Anne Déry	Geneviève Cloutier	Caroline Lauriault	Marie-Line Laroche	Mélissa St-Amant	Vanessa Bélisle
819 983-7341 poste 6341	819 459-1112 poste 334462	819 449-4690 poste 449461	819 647-3553 poste 2525	819 966-6530 poste 332518	819 966-6530 poste 332502

Vous pouvez aussi communiquer avec la Coordonnatrice régionale par courriel à : Marie-PierMacameau@ssss.gouv.qc.ca pour en savoir davantage.



IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR SE DONNER LE DROIT!

Y a-t-il un âge limite pour se séparer de son mari, conjoint? Vivre différemment? Il n'est jamais trop tard pour se donner le droit au bonheur, à la liberté, à la santé, à la sécurité et au respect.

La violence conjugale chez les aînés est un phénomène présent, mais encore très peu connu et trop tabou. Une femme sur trois vivra de la violence conjugale au cours de sa vie et les aînées ne sont malheureusement pas épargnées. Au contraire, les valeurs traditionnelles et le processus de vieillissement engendrent des difficultés supplémentaires pour la femme qui décide d'entreprendre des démarches pour mettre fin à la violence. Solange (nom fictif), âgée de 72 ans, nous contacte du cabinet de son médecin afin de recevoir de l'aide. Elle avoue ne plus pouvoir continuer à vivre ainsi, mais ne voit aucune issue. Elle est dépendante financièrement de son conjoint, ses enfants ne la croient pas quand elle partage la violence vécue, elle craint de ne plus voir ses petits-enfants, sa santé est précaire et craint d'être placée en foyer, elle n'a pas de permis de conduire, elle n'a plus d'amies, elle se sent coupable de vouloir briser la famille et mettre fin à son mariage. À cause de sa souffrance, elle souhaite presque la mort de son mari et se sent coupable d'avoir ces pensées. Malgré ses craintes, elle exprime vouloir vivre ses dernières années de vie dans le plaisir, la paix et le respect. L'intervenante la rassure : « Solange, il n'est jamais trop tard pour être heureuse et la violence conjugale n'a pas d'âge ». Elles discutent alors des attentes et besoins de Solange afin de lui offrir un service optimal. Elles discutent aussi avec le médecin de Solange afin de mettre en place un réseau de soutien adéquat. Vous pensez que l'histoire de Solange est rare? Durant la dernière année, la Maison Libère-Elles à elle seule a accueilli 20 femmes âgées de plus de 51 ans.

Les rôles et les services offerts par les maisons d'hébergement sont souvent méconnus des aînées. Une rencontre et une visite des lieux sont préférables pour rassurer la femme et créer un premier contact. Le travail d'une équipe multidisciplinaire (médecins, infirmières, pharmaciens, famille et autres) est essentiel afin de diriger la femme vers la bonne ressource comme une maison d'hébergement. Il est fortement recommandé de créer un réseau de soutien solide autour de la femme pour briser l'isolement et l'accompagner dans chaque démarche. Dans le cas contraire, la femme risque de voir son futur comme une montagne inatteignable et décider de rester dans son milieu malsain à cause des trop grands défis et changements qui l'attendent.

Vous êtes un professionnel et croyez qu'une femme aînée vit de la violence?

Dites-vous qu'il est possible de l'accompagner à y mettre fin en faisant les premiers pas vers une ressource telle que notre maison. Vous pouvez nous rejoindre 24/7 au 819 827-4044 et profiter de nos services gratuits offerts aux femmes victimes de violence ou vivant des difficultés temporaires et à leurs enfants : soutien psychologique, accompagnement, hébergement, groupe de soutien, atelier de sensibilisation, services externes et jeunesse.

Consulter notre site Internet : www.maisonlibere-elles.ca.



MAISON *Libère-Elles*

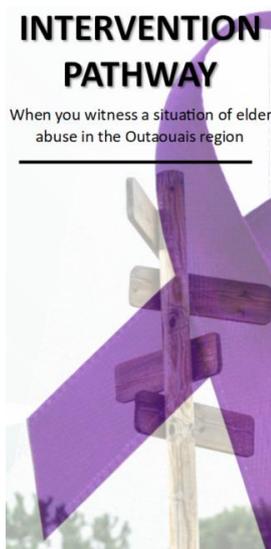
QUOI DE NEUF?

LA TRAJECTOIRE D'INTERVENTION EN ANGLAIS

Centre de ressources

connexions

Resource Centre



Dans le dernier numéro, je vous présentais un dépliant de la trajectoire d'intervention en Outaouais. L'objectif de cette trajectoire est d'outiller les intervenants et les bénévoles qui constatent une situation de maltraitance afin de soutenir votre intervention en présence d'une situation de maltraitance.

Sachez que la trajectoire est désormais disponible en version anglaise. **Merci** à Danielle Lanyi directrice de l'organisme Connexions qui vous la présente en une capsule web.

Surveillez le site internet de Connexions pour y trouver le dépliant :

<https://centreconnexions.org/>

Lien pour la trajectoire en français : <https://ciss-ouataouais.gouv.qc.ca/mon-ciss/rapports-et-publications-administratives/bientraitance/>

LA LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS CÉLÈBRE SES 10 ANS



La « Ligne Aide Abus Aînés » est une ligne téléphonique anonyme et confidentielle spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes âgées. La LAAA vise à venir en aide aux aînés qui subissent des abus et de la maltraitance. Elle offre des services d'écoute et de référence au grand public, que ce soit un aîné vivant de la maltraitance, un membre de la famille, un ami ou un voisin témoin d'un cas de maltraitance, ainsi qu'un service de consultation pour les professionnels en contact avec une personne maltraitée.

Depuis son ouverture le 1er octobre 2010, la LAAA a traité environ 50 000 appels en provenance de la population, 3 500 consultations professionnelles et 30 000 appels concernant une personne âgée en situation présumée de maltraitance. La Ligne Aide Abus Aînés offre un service gratuit, confidentiel et bilingue, de 8 h à 20 h, sept jours sur sept.

« *La maltraitance, ça ne prend pas de vacances* » nous mentionne Cindy Thériault dans une capsule vidéo pour souligner les 10 ans de la Ligne Aide Abus Aînés (LAAA). Pour visionner la capsule vidéo de la LAAA pour souligner leur 10^e anniversaire et vous informer des types de maltraitance les plus fréquents au début de la pandémie de COVID-19, cliquez sur ce

lien : https://www.youtube.com/watch?v=t89YnNldMwo&feature=youtu.be&fbclid=IwAR0khdwtt7eX0A0Bs6RCunXKXJoltDREbfsA82Cw5N1wz_F7ldDevFo2a94 Équipe DBLMIS – SA Octobre 2020



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

DES STYLOS POUR FACILITER LA SENSIBILISATION



Sur la photo : Lise Romain, membre de la Table régionale pour contrer la maltraitance envers les aînés. Elle représente la TCARO et la Table des aînés du Pontiac.

Dans le dernier numéro, nous annonçons des stylos comme nouvel outil de sensibilisation à la lutte contre la maltraitance.

Ce moyen fut victime de son succès. Ils ont tous été distribués! Nous recevons une nouvelle quantité de stylos. Veuillez rapidement commander vos stylos auprès de la Coordinatrice régionale!



LA TABLE AUTONOME DES AÎNÉS VOUS EXPLIQUE LE RÔLE DE L'ITMAV

Apprenez-en davantage sur le rôle de l'ITMAV en seulement quelques secondes. :

<https://www.youtube.com/watch?v=YKv1IBiXz9w&t=3s>

LA LAAA EN ENTREVUE À CHGA 97,3

Merci à Monsieur Alphé Moreau d'avoir invité la Ligne Aide Abus Aînés à parler de la maltraitance.

Pour entendre l'entrevue :

<https://www.chga.fm/baladodiffusions/chronique-3e-age-alphee-moreau/chronique-du-bel-age-avec-alphee-moreau-4/>



COFFRE À OUTILS

CAPSULES VIDÉO À PROMOUVOIR

Voici deux capsules vidéo d'une série de 5 pour sensibiliser les personnes âgées, leurs proches et la population générale à la maltraitance. L'objectif est de leur faire connaître et démystifier le service de la Ligne Aide Abus Aînés.

La capsule 1 aborde la réticence à demander de l'aide :

<https://www.youtube.com/watch?v=qZ-VeCim5E>

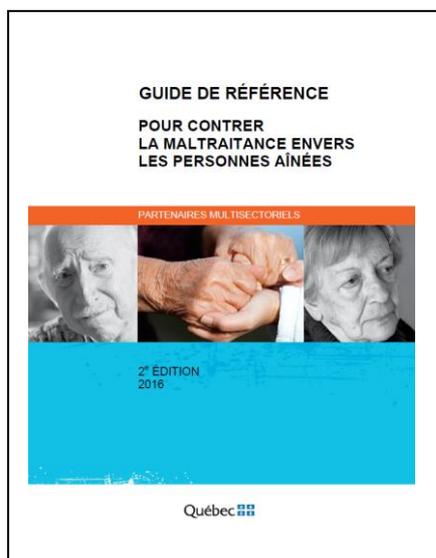
La capsule 2 aborde la maltraitance psychologique :

<https://www.youtube.com/watch?v=wCOfqUjMjsg>

Dans un contexte de pandémie, où l'on exige des personnes âgées de demeurer confiné à leur domicile accentue l'isolement de ces personnes. L'isolement social constitue un facteur de risque de maltraitance. La maltraitance engendre des conséquences pour la personne qui la subit au niveau physique, mental, cognitif et financier.

Je vous invite à les diffuser dans vos :

- ✓ réseaux sociaux;
- ✓ infolettres et bulletins;
- ✓ site web;
- ✓ en réunion d'équipe,
- ✓ salle d'attente, etc.



Ces capsules ont été développées par le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

COMPOSER AVEC LES RÉSISTANCES À DÉNONCER

Vous serez mieux en mesure d'accompagner une personne en situation de maltraitance si vous connaissez ses motifs de ne pas dénoncer ni porter plainte.

Il peut s'agir de :

- la peur des répercussions d'une dénonciation;
- les sentiments de honte, de culpabilité, d'humiliation, de tristesse ou de colère;
- la dépendance envers la personne présumée maltraitante;
- la perte d'autonomie de la personne l'empêchant d'entreprendre des démarches;
- la méconnaissance de la maltraitance, la résignation ou la banalisation;

Les conséquences de la maltraitance ont un impact sur la qualité de vie de la personne. C'est pourquoi nous devons déployer des efforts afin de la contrer. Pour mieux connaître les résistances à dénoncer, consulter les pages 19 à 22 du *Guide de référence pour contrer la maltraitance*. Lien web : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000047/>

LIGNE AIDE ABUS ÂÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

À L'AGENDA



**CONSULTEZ L'INVITATION À L'ATELIER
PORTANT SUR LA PRÉVENTION DES
FRAUDES : 11 MARS DE 13H30 À 15H00**

CALENDRIER DES RENCONTRES RÉGULIÈRES DES TABLES ET COMITÉS DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS :

Comité d'orientation : 15 mars de 13h30 à 15h00

Table régionale pour contrer la maltraitance envers
les aînés: 25 mars 2021 de 10h00 à midi



RÉDACTION ET COLLABORATION

RESPONSABLE

Marie-Pier Macameau

Coordonnatrice régionale spécialisée en matière de
maltraitance envers les personnes âgées — Outaouais

RÉVISION LINGUISTIQUE

Pascal Saborit

COLLABORATION

Maison Libère-Elles



DATE DE PARUTION DU PROCHAIN BULLETIN : 15 juin 2021

DATE DE TOMBÉE DES ARTICLES : 1^{er} mai 2021

Si vous souhaitez faire connaître une activité ou un évènement, faire paraître un court texte en lien avec la lutte contre la maltraitance, ou si vous voulez faire un commentaire ou des suggestions, faites-les parvenir à Marie-Pier Macameau à l'adresse suivante : Marie-PierMacameau@ssss.gouv.qc.ca

LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)